



République française
Liberté - Égalité - Fraternité

VILLE DE
VIROFLAY
Secrétariat Général

Objet : CONVOCATION au Conseil Municipal

Viroflay, le 1^{er} février 2024

Chers collègues,

J'ai l'honneur de vous informer qu'une séance du Conseil municipal aura lieu à l'hôtel de Ville, salle du Conseil, 2 Place du général de Gaulle le :

Jeudi 8 février 2024
A 20H00

ORDRE DU JOUR

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 21 décembre 2023

INSTITUTIONS

- 1) Désignation des représentants du Conseil municipal siégeant au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale suite à la démission d'élus.

O. LEBRUN

FINANCES - URBANISME - TRAVAUX

Finances

- 2) Débat d'Orientations Budgétaires 2024 Budget Ville
3) Attribution d'un fonds de concours VGP pour la crèche des Réservoirs
4) Approbation du document stratégique cyclable et du plan d'actions triennal dans le cadre de la demande de la subvention du Plan Vélo de la Région Ile de France

JM. ISSAKIDIS

JM. ISSAKIDIS

JP. OLIER

MOTION

- 5) Motion de soutien au Conseil départemental des Yvelines confronté à des difficultés financières

O. LEBRUN

La séance sera ouverte au public et sera transmise en vidéo.

Je profite de la présente pour vous indiquer que les prochaines séances du Conseil municipal devraient se dérouler le :

Jeudi 7 mars 2024 à 20 heures.

Jeudi 4 avril 2024 à 20 heures.

Jeudi 27 juin 2024 à 20 heures

Comptant sur votre présence,

Veillez agréer, Chers collègues, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Olivier LEBRUN
Maire de Viroflay
Conseiller départemental des Yvelines